



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE**

Toute demande, dûment remplie, doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire,
1 mois minimum avant la date de la manifestation, soit :

- **Par courrier** : M. Le Maire / Mairie de Bonneville - 2 place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE.
- **Par courriel** à l'adresse suivante : courrier@ville-bonneville.fr

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Représentant de l'Association / Société

Adresse

Téléphone Mail

N° d'agrément (associations sportives uniquement)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3321-1 du Code de la santé Publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons de 3^{ème} catégorie (boissons fermentées non distillées comportant moins de 18 degrés d'alcool).

A l'occasion de

Lieu

Date Horaires

Nombre de demandes précédentes (Obligatoire)

Engagement du déclarant

Je soussigné(e), Nom Prénom

Certifie exacts les renseignements contenus dans la présente déclaration.

Fait à Le

Signature

Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée n° d'enregistrement